

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Fonctionnement du transport à la demande

Le transport à la demande (TAD) peut être réservé seulement si le trajet n'est pas possible avec une ou plusieurs lignes du réseau (urbaines, régulières, scolaires). Ce service souple et économique permet de se déplacer sur les 42 communes de Flers Agglo à partir des points d'arrêts scolaires, des arrêts urbains et des arrêts TAD spécifiques.

Réserver un TAD

Le service est ouvert à tous et fonctionne toute l'année du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 7h30 à 19h (7h45 le samedi). Le client peut réserver **jusqu'à 15 jours à l'avance et au plus tard la veille du déplacement souhaité.**

Réservations :

- par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 17h50 et le samedi matin de 8h30 à 11h50 au 02 33 65 80 80
- à l'agence Némus, 6, place du Général-de Gaulle à Flers
- [en ligne 24h/24](http://nemus.flers-agglo.fr) sur nemus.flers-agglo.fr (sauf première inscription)

Arrêts desservis par le service de TAD : [liste à retrouver sur le portail Némus](#)

Personnes à mobilité réduite

Pour les personnes à mobilité réduite titulaires d'une carte d'invalidité > 80 %, la prise en charge est effectuée en porte à porte d'une adresse de départ à une adresse de destination située sur le domaine public. Le conducteur peut assister la personne pour monter ou descendre du véhicule si nécessaire.

Tarifs

Le déplacement s'effectue avec un titre Némus en cours de validité (ticket à l'unité : 1,10 €, carte 10 voyages : 8 €) et abonnement Sésame (voyages illimités sur le réseau Némus y compris le Transport à la demande : 18 € par mois ou 180 € par an.).